



## Inscriptions rentrée septembre 2022

Afin de demander l'inscription de votre enfant pour la future année scolaire (2022 /2023), vous devez dans un premier temps procéder à une pré-inscription durant les mois de mars et avril.

Pour ce faire, vous devez envoyer votre demande d'inscription ainsi qu'un justificatif de domicile, par mail à la mairie qui transmettra à la directrice.

La directrice prendra alors contact avec vous pour vous indiquer les formalités de la procédure d'inscription et vous transmettre les documents à remplir.

Une matinée « porte ouverte » vous sera ensuite proposée le samedi 14 mai, afin de venir visiter l'école et obtenir des informations et des conseils sur le fonctionnement de l'école et la future rentrée.

Il y a possibilité d'inscrire des enfants de toute petite section : l'enfant doit avoir 2 ans révolu pour la rentrée et être prêt physiologiquement pour l'école.

Attention, l'inscription se fera en fonction des places disponibles.

Au plaisir de vous recevoir très bientôt !

Mme Bouffard, directrice de l'école

